

## ABONNEMENT

**Sau mur**  
Un an . . . . . 18 fr.  
Six mois . . . . . 9  
Trois mois . . . . . 5

## POSTE

Un an . . . . . 20 fr.  
Six mois . . . . . 10  
Trois mois . . . . . 5

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.  
Un trimestre commencé sera 40.

## INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . . 20  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers — . . . . . 75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués doi-  
vent être remis au bureau du  
journal la veille de la reproduc-  
tion, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notra-  
Dame-des-Victoires, et 8, place  
de la Bourse, est seule chargée à  
Paris de recevoir les annonces  
pour le journal.

SAUMUR, 17 JUIN

## Les élections en Allemagne

Nous avons fait connaître hier le résultat des élections sur lesquelles l'Empereur d'Allemagne avait fondé ses espérances pour l'adoption de son projet de loi militaire. Nous ne faisons pas ses dernières espérances, car Guillaume II, n'étant pas très sûr lui-même du succès de sa consultation auprès de son peuple, a pris la précaution d'avertir son monde et de le prévenir qu'il avait d'autres atouts dans son jeu.

Ces atouts, quels sont-ils ? Est-ce un coup d'Etat ? Le jeune souverain y risque sa couronne d'empereur d'Allemagne et peut-être plus, si l'on considère qu'à Berlin, sa capitale, l'écrasement est plus complet encore que dans le reste de l'Empire.

Le socialisme y a fait des progrès foudroyants. Ce parti réunit à lui seul près de la moitié des électeurs : or il n'y a pas là seulement un coup de tête, mais une marche lente, sûre et parfaitement régulière chez ces lourds mangeurs de choucroute.

Serait-il possible de compter longtemps sur le dévouement et la protection d'une armée recrutée dans un milieu acquis au socialisme ?

Reste donc l'hypothèse d'un dérivatif à ce mouvement hostile au pouvoir : la guerre, cette guerre préparée, prévue et tant de fois cherchée. Le potentat de l'Allemagne pourrait bien en être le mauvais marchand, mais comme nous n'en subirions pas moins les conséquences, il est bon de se tenir prêts à tous événements.

Effectivement, de deux choses l'une : ou Guillaume II est un violent, inaccessible au frein de la raison, et alors tout est à prévoir, ou c'est l'homme méthodique, agissant conformément à un plan qui ne peut être dirigé que contre nous et nos alliés. J. D.

## INFORMATIONS

## AU SÉNAT

Le président a communiqué hier une proposition adoptée par la Chambre et suspendant les droits sur les fourrages.

La convention entre la France et la Suisse, sur l'exécution du service téléphonique, est adoptée.

On a repris ensuite la discussion sur la réforme des boissons.

## A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La Chambre a essayé de répondre au cri de détresse de l'agriculture.

Elle a suspendu les droits d'entrée sur les fourrages et renvoyé à la Commission du budget une proposition de M. de Kergorlay, tendant à supprimer le principal de l'impôt foncier.

Elle a discuté hier sur la création de fabriques de conserves alimentaires.

## LA SANTÉ DE M. CARNOT

Voici le bulletin de santé du Président de la République :

« Disparition complète de la fièvre. Amélioration lente mais progressive. »

M. Carnot d'après la *Cocarde*, ira aux eaux de Chantenay (Côte-d'Or), très prochainement.

## ECHOS DE PANAMA

Le procureur général près la Cour de cassation, dans l'intérêt de la loi, introduira un recours en cassation contre l'arrêt de la Cour de Paris qui a condamné M. Cottu à 2 ans de prison et M. Ferdinand de Lesseps, par défaut, à 3 ans.

## LES RETRAITÉS EN CHEMINS DE FER

M. Taillandier, rapporteur de la commission des pétitions, vient de conclure que les Compagnies de chemins de fer pouvaient ne rien perdre à accorder à ces vieux serviteurs les mêmes avantages qu'aux militaires en activité.

## ARMEMENTS EN ITALIE

L'Italie continue la fabrication du fusil à petit calibre. Les troupes de montagne, les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> corps, ont reçu ce nouvel armement que le ministre veut avoir au complet dans les garnisons de la frontière Alpine.

Un matériel perfectionné est attribué aux forts de cette région.

Comment les caisses de l'Etat supporteront-elles cet effort ?

## M. RICARD

Le *Journal* a interviewé M. Ricard qui a ordonné les poursuites contre les administrateurs du Panama acquittés par la Cour de cassation.

M. Ricard a dit qu'il avait entamé la lutte du pot de terre contre le pot d'or massif ; que s'il avait les millions de ses adversaires, il se défendrait, mais qu'il n'a pas assez d'argent.

Dans quelques mois, a-t-il dit, je m'expliquerai devant mes électeurs qui me jugeront.

## KRACH DE CHICAGO

Le krach de Chicago s'accroît, et la leçon qu'on devait donner à l'Europe en matière d'exhibition ne tournerait pas à la gloire tant annoncée.

Le nombre des entrées à l'Exposition, depuis son ouverture jusqu'au 15 juin, ne s'est élevé qu'à 2,328,759.

Pour recevoir 500,000 personnes à la fois, on avait engagé et habillé 6,000 employés dont le traitement a dépassé, en mai, de 2 millions le revenu.

3,000 ont été remerciés d'un coup.

## UN ANIVERSAIRE

Il y a eu mercredi, 14 juin, soixante-trois ans que l'armée française débarqua en Algérie. La première chaloupe qui aborda le rivage portait des fantassins appartenant à la brigade Achard. Les soldats se précipitèrent hors de l'embarcation, mais un des rameurs, le matelot Frédéric Sion, de la *Thétis*, les devança et eut l'honneur de planter, le premier, le drapeau français sur la terre algérienne.

## LES CHEMINS DE FER STRATÉGIQUES DE L'ALLEMAGNE

L'Allemagne disposait, en 1870, de neuf lignes. En 1892, de 16 lignes à double voie allant de l'Ouest à l'Est, et 19 ponts de chemins de fer sur le Rhin. En ce qui concerne la mobilisation de la frontière de l'Est, il existe

11 lignes de chemins de fer, reliées par un bon nombre de lignes transversales qui courent parallèlement à la frontière.

## Tirages financiers

## Ville de Paris 1865

Le numéro 411,879 gagne 150,000 fr.  
Le numéro 426,789 gagne 50,000 fr.  
Les numéros 302,202 — 363,002 — 479,504 — 428,536 gagnent 10,000 fr.  
Les numéros 350,509 — 491,945 — 305,803 — 407,446 — 529,036 gagnent 5,000 fr.

## Obligations de Panama

Le numéro 905,948 gagne 250,000 fr.  
Le numéro 958,958 gagne 100,000 fr.  
Le numéro 1,957,201 gagne 10,000 fr.  
Le numéro 1,066,731 gagne 10,000 fr.  
Les numéros 1,416,485 et 833,288 gagnent 5,000 fr.

## Obligations de Suez

Le numéro 23,281 gagne 450,000 fr.  
Les numéros 323,504 et 102,841 gagnent chacun 25,000 fr.  
Les numéros 67,652 et 238,188 gagnent chacun 5,000 fr.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, le 16 juin 1893.

Le marché de la rente qui, depuis l'impôt, n'a plus de stabilité ni d'équilibre, n'a pu opposer de sérieuse résistance aux quelques ventes qu'ont déterminé le détachement du coupon sur le 3 0/0. Ce fonds a reculé à 97.57 en réaction de 42 centimes. Le 4 1/2 fait 106.20.

L'Italien, dont le coupon ne vient à échéance que dans quinze jours, est pour cette cause plus soutenu à 93.

L'Extérieure fait 66 1/2. On est loin d'être fixé sur les résultats que produiront les réformes budgétaires de M. Gamazo. Dans le doute, il est préférable, non seulement de s'abstenir, mais encore de vendre la rente espagnole ; on trouvera toujours l'occasion de la reprendre à plus bas prix.

La Banque de France est faible à 3,900.

Le Crédit Foncier est tenu à 985. Dans sa dernière séance, le conseil d'administration a autorisé pour 4,877,687 fr. de nouveaux prêts, dont 3,510,700 francs en prêts fonciers et 1,366,987 fr. en prêts communaux.

Le Crédit Lyonnais entretient quelques transactions à 762.50.

Le Comptoir National d'Escompte reste ferme à 485, malgré la pénurie des affaires.

La Société Générale se tient à 470.

Bonne tenue des obligations des Immeubles de France 3 0/0 à 386.25 ; les 4 0/0 sont recherchées à 474.

L'obligation des Chemins Economiques cote 423 fr. 75.

## NOUVELLES MILITAIRES

Le général de Galliffet est arrivé lundi à Nantes, où il a passé l'inspection du 41<sup>e</sup> corps d'armée qui, en cas de guerre, est placé sous son commandement. Le général a visité divers établissements militaires, comme en 1890 et 1891 ; il est reparti mercredi pour aller inspecter les diverses garnisons du 11<sup>e</sup> corps.

## LES FOURRAGES DE L'ARMÉE

Les fourrages étant cette année hors de prix, en raison de la sécheresse prolongée, le ministre de la guerre se trouve dans l'obligation de réduire l'effectif des chevaux de nos régi-

ments de cavalerie au chiffre strictement fixé pour le complet réglementaire.

Les régiments ayant des excédents devront donc tout d'abord éliminer les animaux impropres au service de guerre. Et si, une fois cette élimination opérée, il reste encore des chevaux bons en excédent, le ministre se réserve d'en prononcer le passage dans les corps où des déficits seraient signalés.

De même, dans l'artillerie, l'effectif sera ramené progressivement au chiffre indiqué dans la circulaire du 18 janvier dernier.

## On lit dans l'Avenir militaire :

« Nous avons annoncé que, par suite de la pénurie des fourrages et de l'élévation de leur prix, le ministre avait prescrit de ramener à l'effectif réglementaire les chevaux qui se trouvaient en surnombre dans quelques régiments de cavalerie et d'artillerie. Pour la même raison, il vient de décider que des substitutions d'avoine auraient lieu en remplacement du foin et de la paille. »

Quelques grands propriétaires, se préoccupant de la rareté des fourrages, ont fait venir de la Plata des foins qui sont livrés à Saint-Nazaire ou au Havre à des prix très inférieurs aux prix que l'on demande sur les marchés de l'intérieur. Le gouvernement, moins bien avisé, s'est laissé surprendre, et c'est au moyen d'expédients qui sont de nature à affaiblir nos régiments de cavalerie qu'il cherche à remédier aux résultats de son imprévoyance.

## ECOLE DE SAINT-MAIXENT

Un certain nombre d'élèves de Saint-Maixent n'ayant pas toutes les aptitudes nécessaires en topographie, le ministre de la guerre va augmenter le programme d'admission par l'adjonction de connaissances topographiques.

## NOS BATAILLONS DE CHASSEURS

Le 5<sup>e</sup> bataillon de chasseurs quitte Dijon pour s'établir dans les Vosges, à Remiremont.

Chronique Locale  
ET DE L'OUEST

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 17 JUIN

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 25°
Ce matin, à 8 h.		+ 22°
Midi,	754 <sup>m/m</sup>	+ 29°
Hausse	» <sup>m/m</sup>	
Baisse	» <sup>m/m</sup>	
Température minima de la nuit		+ 15°

## Le Festival d'Allonnes

LES PROUESSES D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL

Varennes-sur-Loire possède deux musiques : la Musique municipale et la Musique libre, l'*Union*, qui ne jouit pas précisément des faveurs de l'illustre maire Gauchais, puisque, comme nous le disions récemment ici, elle n'a même pas la permission de jouer sur la place publique.

On pourrait supposer que le veto de M. le

Maire ne s'exerce qu'à Varennes; ce serait une erreur. Gauchais n'entend pas qu'elle puisse jouer ailleurs, et il faut bien le reconnaître, ce madré paysan a su obtenir ce résultat. D'ailleurs, en voici la preuve :

Vers la fin du mois de mai dernier, le président de la Musique libre de Varennes reçut une invitation à assister, le 9 juillet 1893, à un festival organisé par la Fanfare d'Allonnes, sous les auspices de la municipalité. La lettre était signée par M. Meffray, président de la Fanfare, et par M. Pottier, maire d'Allonnes.

Les musiciens de Varennes acceptèrent cette invitation avec beaucoup de plaisir et annoncèrent à leurs amis d'Allonnes leur intention de prendre part à leur festival.

Hélas ! ils comptaient sans Gauchais !...

Le 31 mai, par hasard, sans doute, l'honorable M. Pottier, maire d'Allonnes, conseiller général et peut-être futur candidat à la députation, se trouvait à Varennes et rendait visite à son cher maire :

— Comment, lui dit celui-ci, vous invitez ma musique à votre Festival et vous invitez en même temps la musique réactionnaire ? Je n'entends pas cela... Vous allez immédiatement la désinviter.....

Quoique la corvée fût assez pénible, M. Pottier promit et, le surlendemain, 2 juin, le président de la Musique libre de Varennes recevait l'étrange lettre suivante, recommandée, et dont l'adresse avait été écrite par M. Pottier lui-même :

« Allonnes, 1<sup>er</sup> juin 1893.

» Monsieur le président,

» J'ai l'honneur de vous informer qu'une invitation à prendre part au Festival d'Allonnes du 9 juillet vous a été adressée hier par erreur; cette invitation était destinée à la Musique municipale.

» Agrérez, etc.

» Le président, MEFFRAY.

» Pour le secrétaire empêché,

» DEMAZIÈRES.

Tout le monde connaît l'aventure de ce soldat, absent le soir d'une bataille, que le sergent-major inscrivit comme mort sur les contrôles et qui rectifia cette inscription, le lendemain, après constatation de l'existence du troupière par ces mots passés à la postérité : **MORT PAR ERREUR**. Mais, invité par erreur, ça n'était pas encore connu. Grâce à M. Pottier, cette nouvelle formule va être admise et lorsque, par hasard, pour un dîner, on s'apercevra qu'on est treize à table, on enverra tout bonnement un billet au convive gênant avec ces mots : **Invité par erreur**.

Encore une fois, Gauchais triomphait donc, grâce au concours du châtelain des Rigaudières.

Dire que les jeunes gens de Varennes en furent surpris, non ! Ils connaissent si bien leur Gauchais ! Mais comme ils sont tous indépendants, et qu'ils n'ont pas la langue dans

leurs poches, ils firent savoir à Allonnes leur appréciation sur les procédés peu courtois employés à leur égard.

M. Pottier fit le mort : il est si malin. Mais M. Meffray, président de la Fanfare d'Allonnes, ne prit pas la chose en douceur. Il protesta même très-énergiquement dans une lettre, adressée au chef de la musique libre de Varennes, *invitée par erreur*, et qu'il termina ainsi :

« Je peux vous prouver que je suis absolument neutre dans tout ce qui se passe, vu que ma femme est gravement malade depuis quatre semaines. Je ne me suis donc nullement occupé dudit Festival — malheureusement — car, je m'en serais occupé, soyez certain qu'une boulette semblable ne me serait pas arrivée.

» Je vous prie donc de faire part de ma lettre à tous ces messieurs qui sont mes amis, afin qu'ils ne m'en veuillent pas.

» Agrérez, etc.

» Ernest MEFFRAY-BOISARD.

Mon Dieu, M. Meffray, les jeunes gens de Varennes sont trop bons garçons pour vous en vouloir. Ils n'en veulent même pas à leur maire ! Ils se contentent de rire un brin avec leurs amis, et c'est naturellement le conseiller général qui paie les frais : il n'y a pas d'erreur. Z.

#### Dette flottante

Il est bien entendu qu'il n'y a pas déficit, qu'il y a simplement DETTE FLOTTANTE. Beaucoup de gens se diront sans doute qu'une dette de cent et quelques mille francs est un peu lourde pour flotter, mais c'est qu'ils ont eux-mêmes l'esprit encore plus lourd.

Heureuse dette, qui est flottante, quand nos finances sont à sec ! J. D.

#### Law-Tennis

Le *Courrier de Saumur* nous cotait l'autre jour comme protecteur de M. Vinsonneau ; la *Petite Loire* nous accuse aujourd'hui d'avoir protégé MM. Piéron et Peton.

Quand nos confrères auront fini de nous prendre pour ballon, dans leur petite partie de *law-tennis*, ils nous le diront.

Nous n'avons à protéger ni l'un ni l'autre ; mais nous ne pouvons assister indifférents au spectacle de gens qui se jettent le chat aux jambes, au milieu du gâchis auquel chacun a plus ou moins de part.

#### La Boucherie à Saumur

Voici le texte deux lettres qui nous ont été communiquées trop tard pour être publiées hier :

« Monsieur le Rédacteur de l'*Echo Saumurois*,

» En réponse à nos très chers confrères, nous donnons à la connaissance du public que

nous maintenons les prix du bœuf 1<sup>re</sup> qualité à 4 fr. 40 le kil. au lieu de 4 fr. 60 comme messieurs les gros bonnets.

» Pour le mouton, nous rectifions nos prix à 2 fr. le kil. au lieu de 2 fr. 20.

» Ces messieurs, qui prétendent que nos viandes sont bien inférieures aux leurs, sont bien heureux de venir journellement à la place nous les acheter pour parer leurs magasins, tels que gigots, côtelettes, cuissots de veau, aloyaux, etc., etc.

» Ces messieurs n'ont agi, en nous faisant réponse, que sous l'influence de la colère. Parce que nous avons baissé les prix de la viande les premiers, après avoir prié notre ex-syndic de le faire, ce qu'il n'a pas jugé à propos.

» Nous prions M. le Maire de vouloir bien nous réunir pour nommer un syndic qui prenne mieux les intérêts de la boucherie et du consommateur que celui qui veut à tout prix conserver cette place d'honneur dont il a su faire un si mauvais usage.

» En cas de réponse des gros bonnets, nous nous réservons bien d'autres choses à divulguer aux yeux du public concernant l'anse du panier.

» LE GROUPE DES HUIT BOUCHERS.

« Monsieur le Rédacteur de l'*Echo Saumurois*,

» J'ai lu dans les journaux de Saumur la lettre de MM. Boutin, Corbiveau et autres bouchers, dans laquelle ces messieurs émettent la prétention ridicule d'être les seuls qui fournissent de la viande de bonne qualité.

» Qu'ils fassent à leur clients telle réduction qu'il leur plaira, c'est leur affaire ; mais affirmer que les autres bouchers abattent journellement des viandes *maigres et médiocres*, c'est vraiment dépasser toute mesure, et, pour ma part, je proteste énergiquement contre cette façon déloyale de faire de la concurrence.

» Je vous serai infiniment reconnaissant, Monsieur le Rédacteur, de vouloir bien insérer cette protestation dans votre journal et je vous prie d'agréer, etc.

» J. GROLEAU, boucher,  
» Rue Nationale.

#### La Course de vélocipèdes

Les préparatifs pour la course de demain se poursuivaient sur le Champ-de-Foire, dont l'exhaussement a rendu plus difficile l'établissement d'un vélodrome. Cependant la municipalité a fait niveler partout, et les coureurs auront une piste facile, quant aux tournants, l'Etat ayant permis l'accès de la cour de la gare.

#### L'ouverture de la Pêche

C'est demain le grand jour ! Depuis le commencement de la semaine, les marchands d'articles de pêche sont très occupés. Chaque année le nombre des amateurs du bouchon ne

fait que croître et embellir. Malheureusement, pour ces êtres paisibles se dresse, en cache-marin affreux, les très nombreux amateurs de l'épervier.

Vous les verrez demain sur les rives de la Loire ou celles du Thouet, au nez même des pêcheurs à la ligne, jeter en vous narguant leur épervier destructeur.

Voilà un engin qu'on devrait bien rendre moins nuisible !

Que n'impose-t-on du double ces instruments stupides qui ne procurent à leur détenteurs d'autre plaisir que celui de détruire quantité de menus en peu de temps, au grand préjudice de l'innocent *lignard* pour lequel le comble du bonheur est de tirer de l'eau une douzaine ou deux de petits poissons dans sa journée !

#### Retour du 135

Nous rappelons que le 135<sup>e</sup> de ligne, de retour du camp, arrivera lundi matin à Saumur.

Dans la soirée, l'excellente musique du régiment nous permettra de l'applaudir de nouveau.

#### Le kiosque Brilbard

Le monument du Square a pris depuis deux jours une nouvelle physionomie.

Ce sont maintenant les serruriers qui ont pris possession du chantier. Déjà une partie de l'ossature de fer est debout, et, d'ici quelques jours, les ouvriers du fer laisseront la place aux zingueurs et aux peintres.

L'administration a supprimé avec raison les massifs trop touffus de chaque côté du kiosque, ce qui laissera un plus grand espace aux auditeurs. L'approche du kiosque sera simplement protégée par une plate-bande circulaire.

Les deux becs de gaz polence seront remplacés par des candélabres en rapport avec l'éclairage et la décoration du kiosque.

Mais quant tout cela sera-t-il terminé ?

#### UNE IDÉE

A propos des embellissements du quartier de l'Hôtel de Ville, on nous communique une idée ne manquant ni d'originalité ni d'à-propos, et qui sera partagée par un grand nombre.

Depuis que le chemin de fer a remplacé les bateaux à vapeur, à quoi servent les quais immenses en aval et en amont du pont Cessart ? Pourquoi ne transformerait-on pas, avec l'agrément des ponts et chaussées, le quai de Limoges en un splendide boulevard, commençant en face le kiosque et se terminant place Saint-Michel ? Les matériaux sont là, dans la Loire : il n'y a qu'à se baisser et en prendre. Le parapet, reculé jusqu'à deux ou trois mètres du fleuve, laisserait un chemin de halage jusqu'à la place Saint-Michel.

Ce boulevard-promenade permettrait de réaliser en partie le projet d'un de nos édiles qui

## LE SECRET DE DANIEL

Par JULES DE GASTYNE

### PREMIÈRE PARTIE

(Suite)

La langue de terre sur laquelle il se trouvait se terminait brusquement, presque à pic, un peu plus loin, s'avancant au-dessus de la mer, dont les flots venaient se briser au bas quand la marée était haute...

C'était une sorte de falaise abrupte, composée de rochers noirs, calcinés, crevassés, informes, d'où s'échappaient çà et là des touffes d'arbustes rabougris...

Au-dessous, une plaine de sable unie, en ce moment à découvert et dont les rayons de la lune faisaient scintiller les paillettes de quartz.

Notre héros, qui s'était penché sur le bord de l'abîme, ne voyait et n'entendait plus rien.

Il était évident que les sauvages avaient gagné une retraite connue d'eux seuls.

Au bas de la falaise, des grottes semblaient

s'ouvrir, donnant de plain-pied sur la nappe de sable.

Les rochers irréguliers, frappés par la lumière, mettaient sur le sol jaune des lumières fantastiques qui auraient troublé un homme moins courageux que Daniel ; mais celui-ci n'avait qu'une peur, c'était de ne plus retrouver les Canaques et la jeune fille qu'ils avaient enlevée, et d'arriver trop tard.

Le gentilhomme cherchait un moyen d'atteindre le rivage, car il était persuadé que là seulement il reverrait les ravisseurs et leur victime... Le groupe avait dû se dissimuler dans une cachette dont on devinait l'ouverture béante...

Mais la descente n'était pas facile, d'autant plus qu'il fallait se laisser glisser sans bruit, et que la moindre pierre en tombant pouvait attirer l'attention des sauvages...

M. de Serves paraissait fort perplexé.

Chaque minute qui s'écoulait diminuait d'autant l'efficacité de son intervention.

Il ne savait plus trop ce qu'il allait faire, s'il n'allait pas se résigner à s'éloigner, quand un bruit étrange attira son attention... On eût dit le bruit d'une querelle... Des mots rauques, gutturaux, des vociférations et des me-

naces... dans une langue inconnue. C'étaient les Canaques qui se disputaient... Ils voulaient tous les deux sans doute la proie dont ils venaient de s'emparer.

Daniel avait fait un mouvement de joie... Cela retardait d'autant l'accomplissement du forfait que les misérables méditaient.

Il s'aperçut bientôt qu'il ne s'était pas trompé.

Les deux Canaques étaient sortis vivement du pied des rochers et apparurent sur la bande de sable pâle, en pleine lumière, éclairés par la lune en ce moment sans nuages.

Ils se disputaient, ils se menaçaient, et Daniel vit luire entre leurs mains noires deux larges coutelas dont l'acier clair étincelait... Puis ils se jetèrent l'un sur l'autre en poussant des cris effrayants... Un combat terrible commença. Les deux colosses, haletants, corps à corps, faisaient voler autour d'eux un nuage de cailloux et de poussière... On entendait les efforts de leurs muscles...

Daniel les regarda d'abord, interdit, épouvanté, puis il comprit qu'il devait profiter de ce moment pour sauver la jeune fille... Il franchit le bord de l'abîme et se laissa glisser au hasard sans savoir où il tomberait, au ris-

que de se briser en bas sur les rochers ou de se déchirer en descendant aux branches d'arbres et aux angles des pierres.

Mais sa vie était-elle si précieuse maintenant pour qu'il hésitât à la risquer pour sauver quelqu'un?... XIV

Daniel de Serves arriva au pied de la falaise sans encombre et sans avoir été entendu par les sauvages. Il vit l'entrée de la grotte et s'y glissa... La jeune fille était étendue à terre, toujours évanouie, pâle comme la mort.

Notre héros fit un mouvement de surprise. Il lui avait semblé reconnaître ce visage.

Il allait s'assurer qu'il ne se trompait pas quand un cri terrible fendit l'air et le cloua au sol d'épouvante.

Un des Canaques venait de tomber, éborgné.

Daniel se jeta vivement dans l'ombre, se doutant bien que le vainqueur allait revenir à la jeune fille... Une idée lui était venue... La grotte avait deux ouvertures. Pendant que le sauvage retraits d'un côté, Daniel se glissait dehors par l'autre... Puis il gagna vivement l'endroit où le combat avait eu lieu... Le Canaque était tombé dans un ruisseau de sang... Il était mort déjà... Dans sa main crispée il tenait

voulait le marché couvert sur la cale du quai de Limoges. Qui empêcherait, en effet, d'établir une sorte de construction démontable, on même une petite marquise qui aurait ce double avantage d'abriter les marchands le matin, jusqu'à une heure indiquée, et les promeneurs les jours de pluie?

De cette façon, l'argent que l'on a l'intention d'emprunter aurait son placement pour l'utile et l'agréable. Il serait facile de se rendre compte du prix que coûteraient les travaux; ceux de la gare d'Orléans, récemment agrandie, pourront servir de base, étant faits dans les mêmes conditions.

#### Arrestation

Le jeune E. D., demeurant au Pont-Fouchard, faisait du tapage hier soir chez son patron, M. Boisseau, distillateur. Les agents prévenus sont allés le cueillir et l'ont mis au violon, où il a passé la nuit.

Complètement dégrisé, il a reçu ce matin, de M. le Commissaire de police, un savon dont il fera bien de profiter.

#### Un noyé

Judi, le sieur Berneau, domestique au Montin-de-Bron, chez M. Davy, au Coudray-Macouard, s'est noyé accidentellement en baignant un cheval sur lequel il était monté.

Le cheval ayant perdu pied et pris la nage, le garçon glissa en arrière de la croupe et tomba à l'eau. Comme il venait de manger, on suppose qu'il aura été pris d'une congestion, car il était bon nageur.

#### Bruit à Tigné

Procès-verbal a été dressé contre les nommés D., G. et D., pour bris de clôture et tapage injurieux.

Dans la nuit de dimanche à lundi, ces individus ont fait un vacarme infernal dans le bourg, et mit une perche et un fagot en travers de la route, au risque d'occasionner des accidents.

#### Vol à Soulangier

Un voleur, qu'on suppose être de ces rou-lants qui infestent les campagnes, a dérobé 75 kilos de foin, estimé 12 fr., dans le pré des Minières, à Soulangier, et appartenant à M. Dufour, hôtelier à Doué.

#### COUR D'APPEL D'ANGERS

Audience du 15 juin

La Cour infirme un jugement du tribunal correctionnel de Saumur qui avait condamné le nommé Pougier, Charles, célibataire, mécanicien, à trois mois et un jour de prison pour vagabondage.

Cet individu avait été arrêté au lendemain même de sa sortie de prison.

#### UN VOLEUR DE BICYCLETTES

Le nommé Charles-Auguste Torché, ouvrier boulanger, sans domicile fixe, se présentait un

un large poignard, semblable à celui dont il avait été frappé.

Notre héros s'en empara et revint vite vers la caverne.

— A nous deux maintenant ! murmura-t-il.

Quand il pénétra de nouveau dans le souterrain il vit la jeune fille Debout, se défendant avec acharnement, croyant échapper aux étreintes du Canaque.

Celui-ci, l'œil fauve, l'écume à la bouche, la main toute sanglante, la poursuivait...

Il venait de l'atteindre et de sa rude main noire il allait la courber sous lui, sur le sol, quand il poussa un rugissement rauque.

Ses doigts se détendirent et il tomba en arrière.

C'était Daniel qui venait de lui enfoncer son arme entre les épaules.

La jeune fille interdite regardait autour d'elle sans comprendre, pendant que le sauvage se tordait sur le sable, rendant le sang par la bouche à grands flots, terrifié, emplissant la cabane de hurlements sauvages, tentant vainement de se relever et menaçant encore.

M. de Serves se montra.

— Venez, mademoiselle, dit-il.

jour chez M. Alexandre Merle, loueur de véloces, à Saumur, et louait à celui-ci une bicyclette pour deux heures environ, lui dit-il; le temps d'aller à Longué et de revenir.

Mais Torché, une fois en possession de la machine, partit et on ne le revit pas.

Il fut arrêté quelques jours plus tard à Fontainebleau sur un mandat d'amener du parquet de Chartres. Cette ville l'a condamné pour vol de bicyclette à huit mois de prison.

Le tribunal correctionnel de Tours, quelques jours plus tard, le condamnait également pour un vol analogue à huit mois d'emprisonnement.

Transféré ensuite à Saumur, le tribunal correctionnel de cette ville l'a condamné, pour vol au préjudice de M. Merle, à quinze mois de prison et 25 fr. d'amende.

C'est sur cette peine que Torché fait appel et comparait devant la Cour, qui a confirmé la décision des premiers juges.

#### Le drame de Marigné

Voici quelques détails sur le drame sanglant que nous avons signalé hier et qui a eu lieu, dimanche, dans la commune si paisible de Marigné, près de Segré :

Des vagabonds s'étaient introduits au presbytère de Chenillé-Changé, pendant la procession, et avaient dérobé, avec effraction, une somme de près de 200 fr. et une bague en or.

La cérémonie terminée, la domestique de M. le curé rentra au presbytère et n'eut pas de peine, au premier coup d'œil, à se rendre compte de la réalité, surtout quand elle eut manifestement reconnu que ses pauvres économies personnelles avaient aussi disparu.

Elle avertit aussitôt les voisins, tout le bourg fut bientôt informé et l'on partit, dans toutes les directions, à la recherche des malfaiteurs.

Parmi les plus acharnés à cette recherche, il faut citer les nommés Zéval, Bachelot et un garçon meunier au moulin de M. de Rougé, du nom de Tessier, qui tous trois avaient attelé à la hâte et étaient partis en carriole.

Ils ne tardèrent pas à trouver, près de Marigné, deux individus à mine suspecte qu'ils soupçonnèrent d'être les voleurs.

Tessier emprunta à une ferme un fusil et une plaque de garde à un sieur Mottais, garde forestier, afin de pouvoir arrêter les deux hommes sous le prétexte d'un délit de chasse imaginé, ce qu'il allait faire quand les deux hommes prirent, à travers champs, la fuite.

Tessier s'élança à leur poursuite, suivi de près par ses camarades, et fit feu. L'un des deux voleurs avait été atteint mortellement et rendait quelques instants après le dernier soupir. C'est un nommé Legros. Il sortait, dit-on, de Fontevault, de même que son compagnon.

Ils étaient, en effet, porteurs des sommes volées au curé de Chenillé.

Un même cri s'échappa de ses lèvres et de celle de la jeune fille.

— Mademoiselle Berthe, murmura Daniel.

— Vous, monsieur !

M. de Serves venait de reconnaître dans la jeune fille qu'il avait sauvée la fille de ce négociant de Nouméa dont nous avons parlé, M. Dartige, avec lequel il était en rapport. Mlle Dartige avait vu souvent notre héros chez son père... Ils ne s'étaient pas encore parlé, mais chaque fois qu'elle avait rencontré le forçat, celui-ci l'avait saluée avec un air respectueux et douloureux tout à la fois qui l'avait frappée et il n'était plus pour elle un inconnu ou même un indifférent, car souvent on avait parlé à la maison de Daniel et de son apparence honnête... On ne voulait pas croire qu'il fût aussi criminel que sa condamnation pouvait le faire supposer... Ou peusait, et on ne se trompait pas... qu'il avait été conduit au crime par une sorte de fatalité plus forte que lui... Aussi avait-on pour lui une sorte de sympathie occulte... sympathie que justifiaient d'ailleurs les prévenances que le gouverneur semblait avoir pour Daniel. Pour Berthe, ce dernier n'était pas un forçat... C'était plutôt un homme malheureux. (A suivre.)

Tessier, l'auteur du meurtre, est un excellent garçon, n'ayant jamais eu maille à partir avec la justice, toujours prêt à rendre service.

#### L'orage du 14 juin

Mercredi, vers trois heures, l'orage est tombé sur les fils télégraphiques, non loin de la gare de Noyant, juste au moment où le train allait partir. Il n'y a eu aucun accident de personne.

#### Festival à Bourgueil

Un grand festival organisé par la Musique municipale de Bourgueil et ses membres honoraires, sous les auspices de la municipalité, aura lieu demain dimanche avec le concours de vingt sociétés, parmi lesquelles nous remarquons : Parnay, Varennes (Union musicale), Varrains, Allonnes, Brain-sur-Allonnes, Varennes (municipale).

La fête commence aujourd'hui samedi par un grand concert et une retraite aux flambeaux.

#### L'anarchiste Meunier

L'anarchiste Meunier, qui habite Trélazé, est venu à Angers faire différents achats concernant son commerce de cordonnerie.

Il était accompagné de cinq ou six ouvriers et d'un enfant d'une douzaine d'années.

#### Cérémonie à La Flèche

Une touchante cérémonie vient d'avoir lieu à La Flèche, où un service funèbre a été célébré pour le repos de l'âme du commandant Maugin, mort des blessures reçues au combat de Hausonko (Dahomey). Le commandant Maugin laisse une femme et trois enfants, dont deux sont élèves au Prytanée militaire de La Flèche.

Un grand nombre d'officiers d'Angers étaient venus à La Flèche à l'occasion de cette cérémonie. Le commandant Maugin avait appartenu au 135<sup>e</sup> régiment d'infanterie, en garnison à Angers, où il avait laissé le souvenir d'un très brave officier, joignant à une rare énergie une grande bienveillance pour ses hommes.

#### État civil de la ville de Saumur

##### NAISSANCES

Le 16 juin. — Aimée-Eugénie-Philomène Dupas, rue Saint-Nicolas, n° 1.

##### DÉCÈS

Le 16 juin. — Virginie Champ, veuve de Joseph Derouin, lingère, 67 ans, rue de Fenel, n° 33.

#### Grandes Courses vélocipédiques internationales A SAUMUR

Demain dimanche 18 juin, auront lieu de grandes Courses vélocipédiques internationales, organisées par les Amateurs Vélocipédistes Saumurois, avec le concours de la Musique Municipale.

A 7 heures du matin, Course de fond (100 kilomètres). Départ gare d'Orléans.

Dans l'après-midi, Course de vitesse, sur l'avenue de la gare de l'Etat (500 FRANCS DE PRIX). — Voici le programme de ces courses :

A 2 heures. — Première course. — Départementale, Bicyclette (3,000 mètres). — 70 fr. de prix.

A 2 h. 1/2. — Deuxième course. — Internationale, Bicyclettes (3,000 mètres). — 180 fr. de prix.

A 3 heures. — Troisième course. — Internationale, Tricycles (3,000 mètres). — 90 fr. de prix.

A 3 h. 1/2. — Quatrième course. — Deuxième Internationale (3,000 mètres). — 45 fr. de prix.

A 4 heures. — Course d'Honneur. — (3,000 mètres). — Prix unique, un Objet d'art.

A 6 heures. — Distribution des prix au siège social, Café du Commerce.

Si M. le Ministre de l'Intérieur, comme un plaisant appelait l'estomac, n'est pas bien portant, prenez des Pilules Suisses.

**POUDRE** APPROUVÉE PAR L'ACADÉMIE DE MÉD. DE PARIS, LAXATIF RAFFRAICHISSANT, PURGATIF AGRÉABLE, PROMPT ET SÛR. 10, rue Jacob, 9, rue du 4-Septembre, Paris, et TOUTES PHARMACIES

**ROGÉ**

Le Gérant : G. JOUAUST.

## Dernières Nouvelles

#### LES ELECTIONS ALLEMANDES

Jusqu'à présent, les adversaires de la loi militaire tiennent la corde.

L'Empereur a conféré avec le comte de Caprivi.

Les élections pour les ballottages en Bavière sont fixées au 26 juin.

Indépendamment des désordres de Strasbourg, des manifestations tumultueuses ont eu lieu à Grünberg, en Silésie; la police a chargé à l'arme blanche et elle a fait de nombreuses arrestations.

#### LES TROUBLES AU SIAM. — UNE TRAHISON

M. Delcassé a reçu la dépêche suivante de Doson :

« Je vous signale une trahison d'un mandarin siamois qui occupait le poste de Camoun.

» Sur l'injonction du résident Luce, il avait remis ses fusils et regagné le Mékong, reconduit par l'inspecteur de la milice Grogurin, qui le protégeait contre la vengeance des habitants, en remettant aux gouvernements le soin de régler la question.

» Arrivés à Keng-Kein, l'inspecteur Grogurin étant tombé malade, le mandarin a fait venir de Houten, sur la rive droite de Mékong, une bande de Siamois armés qui ont cerné la maison de l'inspecteur et ont massacré les quatorze miliciens de son escorte.

» Lui-même, d'un coup de revolver, a assassiné dans son lit l'inspecteur qui y était cloué par la maladie. »

#### LA MISE EN LIBERTÉ DE M. CHARLES DE LESSEPS

M. Fabre, directeur de la Conciergerie, a accueilli favorablement la demande de libération conditionnelle de M. de Lesseps.

On affirme que M. de Lesseps sera libre demain ou lundi au plus tard.

#### Théâtre de Saumur

Bureaux : 8 h. 1/2. — Rideau : 8 h. 1/2

#### Tournée BARON

Dimanche 18 Juin 1893

M. LASSOUCHE, M<sup>me</sup> Berthe Legrand et autres artistes du théâtre des Variétés

#### Le Premier mari de France

Vaudeville nouveau en trois actes, de M. Albin Valabrègue

ON COMMENCERA PAR

#### LES VIEILLES GENS

Comédie en 1 acte, de M. Albin Valabrègue.



**RHUM SAINT-JAMES**  
Emploi du RHUM SAINT-JAMES en temps d'Épidémies.  
Tous les médecins français et étrangers ordonnent le RHUM SAINT-JAMES coupé avec du lait; pris en grog et en punch il est d'une efficacité absolue contre les RHUMES, BRONCHITES et autres affections dues à l'INFLUENZA. Il éloigne les attaques de CHOLÉRA.  
Ne pas confondre le RHUM SAINT-JAMES avec les Rhums de commerce dont la pureté est souvent douteuse et les qualités toujours incertaines.  
Exiger le véritable RHUM SAINT-JAMES dans sa B<sup>te</sup> d'origine carrée revêtue des marques et timbres de garantie des Plantations St-James.  
Se trouve dans toutes les bonnes Maisons de Gros et de Détail dans toutes les localités de France, d'Europe et du monde entier.  
Siège de l'Administration Coloniale, à St-James (Antilles) et en Europe : 11, RUE MOLIÈRE, Paris.

**UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS**  
54 récompenses dont 30 médailles d'or.  
Le Seul Véritable Alcool de Menthe c'est  
**L'ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS**  
RECOMMANDÉ contre les MOINDRES MALAISES  
Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément la soif.  
**PRÉSERVATIF** contre les ÉPIDÉMIES  
Eau de Toilette et Dentifrice exquis  
EXIGER LE NOM DE RICQLÈS SUR LES FLAGONS

## ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

#### Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs... depuis 1 fr. 40

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Failite Davy

Par ordre de M. le Juge-commissaire de la failite du sieur Davy Jean, minotier à Bron, commune du Coudray,

En execution de l'article 462 du Code de commerce, les créanciers présumés de ladite failite sont invités à se réunir le vendredi 23 juin 1893, à dix heures précises du matin, au Tribunal, dans la salle des faillites, pour être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présimés, que sur la nomination de nouveaux syndics.

En execution de l'article 491 du Code de commerce, les créanciers peuvent remettre leurs titres, à partir du jugement déclaratif de la failite, au greffier du Tribunal, avec un bordereau, indicatif des sommes par eux réclamées.

Chaque créancier peut se faire représenter.

Etudes de M<sup>e</sup> G. BARON, avoué-licencié à Saumur, rue Dupetit-Thouars, n° 13, successeur de M<sup>e</sup> Louis ALBERT.

Et de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n° 72.

VENTE

PAR LICITATION, ENTRE MAJEURS Et par suite d'acceptation bénéficiaire,

Aux enchères publiques D'UNE MAISON D'HABITATION

ET DÉPENDANCES Avec Jardin et petit Bois devant la maison

Le tout situé à Saumur, rue des Moulins, au canton dit Sous-les-Châteaux.

L'ADJUDICATION aura lieu le Mercredi 12 Juillet 1893, à une heure du soir, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans, commis à cet effet.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra : Qu'en execution d'un jugement rendu sur requête par le tribunal civil de première

instance de Saumur, en date du premier juin mil huit cent quatre-vingt-treize; Et aux requêtes, poursuites et diligences de :

1<sup>o</sup> Madame Marie Deshayes, sans profession, veuve de M. Victor Charron, demeurant à Saumur, rue de Fenet;

2<sup>o</sup> M. Marcel Charron, chapelier, demeurant à Saint-Hilaire-Saint-Florent, ayant les sus-nommés M<sup>e</sup> BARON pour avoué;

Il sera procédé, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, par le ministère de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur, à l'adjudication publique et à l'extinction des feux, de l'immeuble dont la désignation suit :

DÉSIGNATION

Commune de Saumur

LOT UNIQUE

Une maison d'habitation, sise à Saumur, rue des Moulins, au canton dit Sous-les-Châteaux, comprenant au rez-de-chaussée une chambre à feu; au premier étage une chambre à feu, grenier sur le tout; une cave à droite en entrant; petite cour au devant avec jardin à côté, petit bois taillis devant la maison.

Le tout se tenant, contenant environ sept ares, joignant au nord la rue de Fenet, au midi M. Mollay, au levant M. Vrain, au couchant M. Martin; cet immeuble est loué 80 francs par an.

Mise à prix..... 500 fr.

S'adresser, pour tous autres renseignements :

Soit à M<sup>e</sup> G. BARON, successeur de M<sup>e</sup> ALBERT, avoué poursuivant la vente;

Soit à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire, rue d'Orléans, à Saumur, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Fait et rédigé à Saumur par l'avoué-licencié soussigné.

Saumur, le seize juin mil huit cent quatre-vingt-treize.

G. BARON.

Enregistré à Saumur, le dix-sept juin mil huit cent quatre-vingt-treize, fo, ce. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : L. PALUSTRE.

Liquidation Duveau

MM. les créanciers de la liquidation DUVEAU sont invités à venir toucher le premier dividende en l'étude de M<sup>e</sup> LÉBOUCHER, huissier à Saumur.

ON DEMANDE à acheter d'occasion une BAIGNOIRE pour enfants de 8 à 9 ans.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE à emprunter 4,000 francs, sur bonne hypothèque, pour 5 ans, avec intérêt à 4 1/2 0/0.

S'adresser à M. LANGLOIS, expert à Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> FOURCHAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE

UNE MAISON

Située à l'entrée du Pont-Fouchard, commune de Bagnaux, sur la route de Saumur à Doué.

Comprenant : vastes bâtiments, remise, écurie, servitudes et grand jardin.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> FOURCHAULT, notaire à Saumur.

MAISON ET JARDIN

A LOUER

AU JAGUENEAU

APPARTENANT A M. OGER.

S'adresser à M. BIZRAY ou à M. GIRARD, expert, rue Pavée, Saumur.

A CÉDER

Magasin de Mercerie et Bonneterie

A Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une CONCIERGE mariée sans enfants, dont le mari serait employé soit dans les postes, les chemins de fer, le gaz.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE

Maison, Jardin, Remise et Ecurie

Rue Duncan, 3.

S'adresser à M. COURALBAE, 38, rue Saint-Nicolas.

GR<sup>DE</sup> EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Ducier et d'Orléans

IMBERT FILS

Faux-de-vie blanches spéciales pour les fruits

1 fr. 50 — 1 fr. 70 — 2 fr. et 2 fr. 50 le litre.

Il est donné gratis UN NOUET par litre.

RHUMS naturels, d'importation directe, très hygiéniques pendant les chaleurs. — Martinique, 1 fr. 80. — St-Lucie, 2 fr. — Jamaïque, 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 50 et 4 fr. le litre.

TAFIA MARTINIQUE, 1 fr. 60 le litre. — Citronnade rafraichissante, le litre, 3 fr. 50 — 1/2 litre, 2 fr.

SIROPS pur sucre, tous genres, le litre, 2 fr. 25, le 1/2 litre, 1 fr. 40

Tout est coté verre compris.

LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 19<sup>e</sup> ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux : 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence.

Le journal LA JEUNE MÈRE, du D<sup>r</sup> BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUS FORMATS CARTES D'ADRESSES ETIQUETTES PARCHEMIN P<sup>r</sup> ENVOIS TÊTES DE LETTRES CIRCULAIRES — ENVELOPPES AVIS DE TRAITES — MANDATS RECUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL FAIRE-PART NAISSANCE CARTES DE VISITE AFFICHES — PROSPECTUS PROGRAMMES P<sup>r</sup> FÊTES & SOIRÉES PRIX-COURANTS MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

Saumur. IMPRIMERIE PAUL GODET.

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

Table of train schedules for Paris - Saumur - Bordeaux line, including stations like Paris, Chartres, Saumur, and Bordeaux with arrival and departure times.

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

Table of train schedules for Bordeaux - Saumur - Paris line, including stations like Bordeaux, Saumur, and Paris with arrival and departure times.

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

Table of train schedules for Saumur - Port-Boulet - Chinon line, including stations like Saumur, Port-Boulet, and Chinon.

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

Table of train schedules for Poitiers - Montreuil - Doué - Angers line, including stations like Poitiers, Angers, and Doué.

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

Table of train schedules for Angers - Doué - Montreuil - Poitiers line, including stations like Angers, Doué, and Poitiers.

SAUMUR — BOURGUEIL

Table of train schedules for Saumur - Bourgueil line, including stations like Saumur and Bourgueil.

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

Table of train schedules for Nantes - Angers - Saumur - Tours - Paris line, including stations like Nantes, Angers, Saumur, Tours, and Paris.

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

Table of train schedules for Paris - Tours - Saumur - Angers - Nantes line, including stations like Paris, Tours, Saumur, Angers, and Nantes.

LA FLÈCHE A SAUMUR

Table of train schedules for La Flèche to Saumur line, including stations like La Flèche, Saumur, and Bourgueil.

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indications contraires.